

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION MID-AMATEURS MESSIEURS
PHASE INTER REGIONALE

SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN 2019 AU GOLF DES ORMES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Le nombre d'équipes sera limité à 24 (8 pour les Pays de la Loire, 8 pour la Bretagne et 8 pour le Centre-Val de Loire)

Pour les équipiers : voir le règlement général des épreuves par équipes du vade-mecum fédéral de l'année en cours.

FORME DE JEU

Epreuve sur 2 tours :

- 6 Simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
- Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus

Montée en Division Nationale : selon le quota fédéral accordé en 2019 pour l'inter région Ouest, les 4 meilleures équipes du classement final de l'épreuve monteront en 4ème Division Nationale (vade-mecum fédéral de l'année en cours).

ENGAGEMENT

L'inscription du Club sur l'extranet ffgolf est faite par la Ligue à l'issue des résultats de la Qualification.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Pour votre équipe, n'oubliez pas de préciser le nom et les coordonnées du Capitaine de l'équipe.

Attention, si le Capitaine est un joueur de l'équipe, vous devez l'enregistrer 2 fois (dans la liste des équipiers et dans la rubrique Capitaine).

Droits d'inscriptions : 200 € par équipe à régler à la ffgolf (attendre la facture de la ffgolf).

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en 4ème Division.